

## NOTICE EXPLICATIVE

### Inscription

**Semestre impair et/ou à l'année :** Du 11 au 22 juillet et du 23 août au 5 septembre 2022

**Semestre pair :** date butoir 16 décembre 2022

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner au département

à l'adresse suivante :

**Université de Lille- Campus Pont-de-Bois**  
**Département Histoire de l'art et Archéologie**

Rue du Barreau - B.P.60149  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

## TARIFS 2022-2023

### Frais supplémentaires spécifiques en Licence enseignement à distance

#### *Formation Initiale*

- 30€ par enseignement (EC) (bloc de 24H)
- 250€ par semestre
- 500€ par année

#### *Formation Continue*

- 90€ par par enseignement (EC) (bloc de 24H)
- 1500€ par année



PREMIÈRE INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

> Indiquez votre N° de carte étudiant | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

**INTITULÉ DE LA FORMATION DEMANDÉE : LICENCE 2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE**

**ÉTAT CIVIL**

NOM de naissance : ..... Prénom : .....

NOM d'usage : ..... Sexe: F M ( rayer la mention inutile)

Né(e) le | \_ | \_ | / | \_ | \_ | / | \_ | \_ | \_ | \_ | Département: | \_ | \_ | \_ | Ville de naissance : .....

Pays : ..... Nationalité : .....

**VOTRE ADRESSE**

N° ..... Rue/Lieu-dit .....

Code postal | \_ | \_ | \_ | \_ | Commune : .....

Portable | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | (obligatoire) E-Mail : .....@.....

Tél fixe | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

**SITUATION DE HANDICAP**

Etes-vous en situation de handicap : Oui Non ( rayer la mention inutile)

Souhaitez-vous bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens au cours de votre cursus universitaire ?

- Oui Si oui , référez-vous aux informations fournies à l'adresse <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap>
- Non

**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON ( rayer la mention inutile)

Attention si vous avez besoin de justificatifs, vous relevez de la formation continue (merci de consulter les tarifs)

- J'ai une prise en charge employeur ou organisme
- J'ai besoin de justificatifs pour mon employeur, pôle emploi ou autres (attestation d'assiduité mensuelle)
- Je n'ai pas besoin de justificatifs

Vous êtes demandeur d'emploi. Vous relevez de la formation continue (merci de consulter les tarifs)

Indiquez votre numéro pôle emploi :

- Vous bénéficiez d'une prise en charge pôle emploi
- Vous n'avez pas de prise en charge pôle emploi. Merci de contacter : [sophie.benhenida@univ-lille.fr](mailto:sophie.benhenida@univ-lille.fr)

### PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER

- Dossier complété et signé
- Certificat de scolarité 2022/2023 de l'université de Lille

**ATTENTION :** Nous vous rappelons que vous devez au préalable effectuer les démarches administratives auprès du service de la scolarité : <https://inscriptions.univ-lille.fr/>

- Le règlement : le montant total est à joindre au dossier (si virement : preuve de virement)  
**Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des frais d'inscription à l'enseignement à distance**
- Pour les prises en charge : justificatif de l'employeur ou de l'organisme



## CHARTRE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

- **Respect de la confidentialité des propos :**

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. Les cours ne peuvent être utilisés qu'à titre strictement et exclusivement personnel.

La violation des droits d'auteur est passible de sanctions juridiques (article L.335-3-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

- **Environnement personnel : il est obligatoire de :**

- S'équiper d'un ordinateur
- De posséder une connexion internet
- D'anticiper et contourner d'éventuels problèmes de connexion (prévoir un câble réseau pour se brancher à la box directement, disposer si possible d'une clé 4G, etc.) ;

- **Examens :**

- Obligation de se déplacer sur site pour les Contrôles Terminaux et de se conformer au planning des examens votés en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), sans aucune possibilité de dérogation, quelle qu'en soit la raison.
- Obligation de se conformer aux dates des Contrôles Continus définies par les enseignants

- **Conseils**

Pensez à consulter régulièrement vos mails universitaires.

Écrivez impérativement avec votre adresse universitaire ([prénom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prénom.nom.etu@univ-lille.fr)) pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année, EAD ou site, numéro étudiant.

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, d'un échange entre personnes et non entre machines.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-ends : le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit... Évitez, tant que possible, d'écrire le week-end.

De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés.

Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment écrire à nouveau à votre interlocuteur.

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur : La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

*L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.*

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

### I – DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

### II - TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

### III - ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement.

Pour toute demande d'annulation, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

### IV- DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575>

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement et de la charte

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Attention le redoublement n'est possible qu'une fois, si vous validez au moins un BCC.

Si vous souhaitez étaler votre année sur plusieurs années (si vous n'avez pas coché tous les cours), vous devez absolument compléter le formulaire suivant :

Je soussigné-e (nom/prénom) :

Inscrit.e en (formation suivie / année d'étude) :

Courriel (uniquement [prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)) :

**Souhaite bénéficiaire d'un aménagement d'études, et sollicite à ce titre les aménagements suivants :**

- Bénéficiaire d'un contrat pédagogique prévoyant l'étalement d'études, selon les modalités cochées dans les tableaux ci-après

A.....

le...../...../ 20.....

Signature

**ATTENTION : avant de cocher vos choix de cours, veuillez vérifier vos relevés de notes (EC validés).  
Aucun remboursement possible.**

Licence 2 - Semestre 3- Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)									
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Choix des cours (à cocher)	tarifs en euros	Total	
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	CM 12h		30		
				Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	TD 12h				
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Trait et couleur à l'époque médiévale, l'art des années 1170-1230</i>	CM 12h		30		
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Les arts figurés aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h				
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (I)</i>	CM 12h		30		
				Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (II)</i>	TD 12h				
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	CM 12h		30		
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	TD 12h				
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art médiéval <i>Méthodologie des arts figurés, iconographie religieuse et profane</i>	TD 12h		30		
				Histoire de l'art antique et archéologie <i>Textes et images</i>	TD 12h				
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire <b>1 choix</b>	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Matériaux et techniques de l'architecture</i>	TD 24h		30		
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Le fantastique dans l'art</i>	TD 24h				
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Cultures et compétences numériques CM	TD 20h		30		
				Cultures et compétences numériques en auto formation					
				Culture numérique appliquée à l'histoire de l'art	CM 4 h				
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 anglais	TD 24h		30		
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2 <b>1 choix</b>	3	24	Allemand non débutant (B1.2)	TD 24h		30		
				Néerlandais débutant (A1.2)	TD 24h				
				Espagnol non débutant (B1.2)	TD 24h				
				Italien débutant (A1.2)	TD 24h				
	UE 2 Projet Etudiant <b>1 choix</b>	3	20	<i>Arts et Patrimoines entre France du Nord et Belgique</i>	TD 20h		30		
				<i>Histoire féministe de l'art</i>	TD 20h				
				VEP (Validation d'expérience professionnalisante)					30
				Stage					30

**ATTENTION : avant de cocher vos choix de cours, veuillez vérifier vos relevés de notes (EC validés).  
Aucun remboursement possible.**

Licence 2 - Semestre 4 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)								
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM / TD	Choix des cours (à cocher)	tarifs en euros	Total
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA antique et archéologie 2 <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	CM 12h		30	
				Apprentissage en HA antique et archéologie 2 <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	TD 12h			
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Architecture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	CM 12h			
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Sculpture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h			
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art du XVIIIe siècle</i>	CM 12h		30	
				Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art du XVIIIe siècle</i>	TD 12h			
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	CM 12h			
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	TD 12h			
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art moderne <i>Littérature artistique</i>	TD 12h		30	
				Histoire de l'art contemporain <i>Littérature artistique des XIXe et XXe siècles</i>	TD 12h			
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire <b>1 choix</b>	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Les arts précieux au Moyen Âge</i>	TD 24h		30	
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Histoire de la photographie XIXe-XXe siècles</i>	TD 24h			
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Conception et gestion d'un corpus	TD 12h		30	
				Imagerie numérique	TD 12h			
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 anglais	TD 24h		30	
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2 <b>1 choix</b>	3	24	Allemand non débutant (B1.2)	TD 24h		30	
				Néerlandais débutant (A1.2)	TD 24h			
				Espagnol non débutant (B1.2)	TD 24h			
				Italien débutant (A1.2)	TD 24h			
	UE 2 Projet Etudiant <b>1 choix</b>	3	20	<i>La sculpture des Temps Modernes</i>	TD 20H		30	
				<i>La création au féminin</i>	TD 20H			
				Stage				30
				VEP (Validation d'expérience professionnalisante)				30



PAIEMENT

IMPORTANT

Les dossiers de dispense sont disponibles sur le site internet.

Si vous souhaitez demander une dispense **vous ne devez ni cocher ni payer le cours.**

Si la dispense est refusée, alors vous devrez revenir sur l'inscription pour payer le cours

AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

*Tous les enseignements vous sont proposés uniquement sous forme numérique, via la plateforme moodle.*

- Par enseignement (EC) .....X 30€ = .....€
- Ou Par semestre forfait 250€
- Ou Par année forfait 500€

Montant total à régler

**Paielement**

- Par chèque (à l'ordre de Mme l'agent comptable de l'université de Lille)

Nom de la banque :

Tireur :

n° de chèque :

- Par virement (**OBLIGATOIRE** dans le commentaire : **nom, numéro étudiant, L2 HAA EAD**)

**Attention : Le montant total de votre inscription pour l'année doit OBLIGATOIREMENT être joint à votre dossier**

INFORMATIONS UTILES

Site internet : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Guide des études : <https://humanites.univ-lille.fr/guide-des-etudes>

Gestionnaire pédagogique L1 : Mme Muriel Ancelle [muriel.ancelle@univ-lille.fr](mailto:muriel.ancelle@univ-lille.fr)

Gestionnaire pédagogique L2 et L3 : Mme Amandine Presseze [amandine.presseze@univ-lille.fr](mailto:amandine.presseze@univ-lille.fr)

Gestionnaire pédagogique M1 et M2 : Mme Angélique Crossouard [angelique.crossouard@univ-lille.fr](mailto:angelique.crossouard@univ-lille.fr)

Pour toutes les questions relatives au paiement : Mme Sophie Benhenida [sophie.benhenida@univ-lille.fr](mailto:sophie.benhenida@univ-lille.fr)

RIB de l'université

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	Domiciliation			
10071	59000	00001019803	57	TPLILLE			
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1
Titulaire du compte : UNIVERSITE DE LILLE AGENCE COMPTABLE DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS BP 60149 59653 VILLENEUVE D ASCQ							